

# Les infos

Vendredi 24 Avril 2009



## TOUS À L'AG DU 19 MAI !

Il y en a qui vont être contents en retrouvant l'ambiance des « AG » d'antan, quand on votait la reconduction de la grève illimitée dans l'enthousiasme... sauf que cette fois-ci, ce n'est pas la grève qui sera votée, mais 5 résolutions proposées par les organisations syndicales. L'enthousiasme sera bien là néanmoins, comme le font présager les premiers échos de la pétition syndicale pour soutenir ces résolutions. Il faut dire qu'elles correspondent à un sentiment de malaise profond du personnel, qui ne supporte plus le discours de rigueur d'une direction qui ne se l'applique pas à elle-même. Les résolutions prévoient l'engagement du maintien de l'emploi, la fin des régimes privilégiés de retraite, l'indexation de la rémunération des dirigeants sur la masse salariale, le partage de la richesse créée selon la règle des 3 tiers, et un objectif raisonnable de ROE lié à l'environnement économique. Quoi de plus normal et juste ? L'inquiétude de la direction suscitée par l'initiative syndicale, que nous avons constatée, est aussi un bon indicateur. La chose est prise au sérieux en vue d'une assemblée où la fronde attendue des actionnaires, que l'on gère en vrais communicants, est bien moins gérable si le personnel s'en mêle. Frédéric Oudéa ayant raté son road show du 7 avril devant les délégués syndicaux, il revient à la DRH, Anne Marion Bouchacourt, d'être plus convaincante

devant le CCUES qui va se réunir le 27 pour voter les 5 résolutions... et ce ne sera pas tâche facile, car nous attendons du concret, pas de la « comm' ». Quoi qu'il en soit, l'assemblée des actionnaires du 19 mai va prendre un sacré coup de jeune, puisque les 5 syndicats appellent les salariés à s'y rendre, et que la moyenne d'âge des salariés est bien moins élevée que celle des barbons habitués du buffet. Le rendez-vous est à la Grande Arche de la Défense le 19 mai à 16h. Ceux qui ne peuvent pas venir ont la possibilité de nous confier leur pouvoir comme d'habitude.

## LE DROIT, TOUT LE DROIT

Encore une fois, la CGT a dû intervenir contre un abus à l'encontre d'un salarié de la sous-traitance. Cette fois-ci, c'est l'exercice d'une liberté fondamentale qui était menacée : le droit de lire un tract syndical, comme si un salarié « prestataire » n'avait pas le droit de lire un tract d'un syndicat de la Société Générale ! L'interdiction s'ajoute à de nombreuses autres, comme celle de mâcher du chewing-gum... Encore une fois, les responsables maison s'abritent courageusement derrière l'argument insupportable : ce n'est pas nous qui prenons la décision, après l'avoir déclenchée. Avec un tiers du personnel des services centraux en sous-traitance, 7000 sur 21000, il n'est pas question que la CGT détourne les yeux. Nous ferons respecter les engagements que nous avons arrachés à la direction, notamment ceux portant sur les droits des salariés. D'autant que la loi sur la représentativité prévoit que lors des prochaines élections du CE et des DP, les salariés de la sous-traitance pourront choisir s'ils souhaitent être électeurs des institutions de leur entreprise, ou bien de celles de la Société Générale. Et ce choix devra leur être présenté individuellement après que la liste des entreprises concernées aura été négociée avec nous. Autant dire que cela va bouleverser les habitudes de tous ceux qui se comportent comme des petits seigneurs avec du personnel qu'ils croient taillable et corvéable à merci et qu'il vaut mieux s'y préparer.



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT